



LA PRESENTE CIRCULAIRE CONTIENT UN FORMULAIRE DE
RENSEIGNEMENTS ET UN FORMULAIRE DE PRESENTATION DE
CANDIDATURE

Dossier du BHI S3/8151/DQWG

LETTRE CIRCULAIRE 17/2010
8 février 2010

INDICATEURS DE LA QUALITE DES DONNEES ENC

- Références :
- A. lettre circulaire du BHI 36/2007 du 3 avril – 18^e réunion du CHRIS, Cairns, Australie, 25-29 septembre 2006
 - B. lettre circulaire du BHI 120/2007 du 17 décembre – Amélioration de la présentation de la qualité des levés dans les ENC
 - C. lettre circulaire du BHI 32/2009 du 12 mai – supplément N°2 à la publication S-57 de l'OHI, Annonce de publication de document

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Introduction

1. Ainsi que l'indiquait la référence A, un groupe de travail sur la qualité des données (DQWG) a été établi par le comité CHRIS (à présent HSSC) en 2007 afin d'étudier comment la qualité des données hydrographiques pourrait être mieux présentée au navigateur. La référence B signalait que des recherches supplémentaires étaient nécessaires en ce qui concerne l'utilisation et l'affichage d'indicateurs de qualité pour les données ENC. Ceci a abouti à une première recommandation visant à amender les définitions de la S-57 pour l'attribut CATZOC d'objets de la S-57. Ces changements recommandés ont par la suite été approuvés par les Etats membres et annoncés dans la lettre en référence C.

2. Le DQWG poursuit à présent ses travaux en examinant des indicateurs appropriés de la qualité des données pour la S-101, la prochaine génération de spécification de produit pour ENC, ainsi qu'en développant de meilleurs moyens d'afficher, pour l'utilisateur, la qualité des données cartographiques dans les ENC de la S-101. A ce propos, le DQWG doit déterminer si les indicateurs actuels de qualité des données ENC seront appropriés ou si de nouveaux indicateurs devront être développés. Le DQWG recherche donc des informations, à partir de l'expérience actuelle des producteurs d'ENC ou toute autre rétroaction des utilisateurs qui sera utile aux travaux du DQWG.

Etude de l'utilisation actuelle des indicateurs de qualité des données dans les ENC de la S-57

3. Pour aider le DQWG, il est demandé aux Etats membres qui produisent déjà des ENC d'indiquer quels indicateurs de qualité des données ENC actuelles ils utilisent pour peupler leurs ENC, à l'aide du formulaire de réponse joint en Annexe A. L'Annexe B montre la hiérarchie des métadonnées et les indicateurs de qualité des données disponibles dans la spécification de produit ENC de la S-57. Le formulaire joint en Annexe A doit être renvoyé et parvenir au BHI **avant le 31 mars 2010**.

Demande de membres supplémentaires pour le DQWG

4. Le Président du DQWG (M. Chris Howlett, SH du RU) a également indiqué que le nombre d'experts qui contribuent activement aux activités du DQWG est relativement limité. Il demande donc une plus grande participation des Etats membres et des collaborateurs experts. Le mandat du DQWG est contenu dans l'Annexe C. La liste actuelle des membres du DQWG est fournie sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante :

www.iho-ohi.net/mtg_docs/com_wg/DQWG/DQWG_MISC/DQWG_Members.pdf.

5. Les Etats membres sont invités à proposer des représentants ayant l'expérience requise pour aider à poursuivre les travaux du DQWG, et/ou à confirmer leur(s) représentant (s) actuels, en complétant le formulaire de réponse joint en Annexe D. Ce formulaire doit parvenir au BHI **avant le 31 mars 2010**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Robert WARD
Directeur

Annexes :

- A. ENC Data Quality Indicators - Reporting Form (*anglais seulement*)
- B. S-57 Quality Indicators - Hierarchy of Meta Data (*anglais seulement*)
- C. Mandat du DQWG
- D. Présentation de candidature pour le DQWG

ENC DATA QUALITY INDICATORS - REPORTING FORM

(to be returned to the IHB by 31 March 2010
E-mail: info@ihb.mc - Fax: +377 93 10 81 40)

Member State:

Contact: E-mail:

Which of the existing Data Quality Indicators are populated in your ENCs?

Please complete the following table. If you do not use or populate a particular S-57 Object or Attribute please indicate the reason in the comment column. Any other comments (for example, *the meaning of attribute is unclear or ambiguous*) will be helpful.

Object / Attribute	Used or Populated (Yes / No)	Comment
M_ACCY		
HORACC		
POSACC		
SOUACC		
VERACC		
M_QUAL		
CATZOC		
M_SREL		
SURATH		
SURSTA		
SUREND		
TECSOU		

Additional comments (if required)

Name/Signature:

Date:

S-57 QUALITY INDICATORS - HIERARCHY OF META DATA

The following table, reproduced from Table 3.3 of S-57 Appendix B.1, indicates :

- individual attributes that supersede meta object attributes,
- meta object attributes that supersede the data set subfields.

The Data Quality Indicators are contained in the DSID and DSPM fields.

Field	Subfield	Meta object class	Meta object attribute	Geo or spatial object attribute
DSID	AGEN	The use of M_PROD is prohibited		
DSID	UADT	The use of M_PROD is prohibited		
DSID	ISDT	The use of M_PROD is prohibited		
DSPM	H DAT	The use of M_H DAT is prohibited		The use of HORDAT is prohibited
DSPM	V DAT	M_V DAT	VER DAT	VER DAT
DSPM	S DAT	M_S DAT	VER DAT	VER DAT
DSPM	C SCL	M_C SCL	C S CAL	
DSPM	D UNI	The use of M_UNIT is prohibited		The use of DUNITS is prohibited
DSPM	H UNI	The use of M_UNIT is prohibited		The use of HUNITS is prohibited
DSPM	P UNI	The use of M_UNIT is prohibited		The use of PUNITS is prohibited
		M_ ACCY	HOR ACC	HOR ACC
		M_ ACCY	POS ACC	POS ACC
		M_ ACCY	SOU ACC	SOU ACC
		M_ ACCY	VER ACC	VER ACC
		M_ NSYS	MARSYS	MARSYS
		M_ NSYS	ORIENT	Attribute ORIENT of an individual object does not supersede the meta object attribute.
		M_ QUAL	CATZOC	POSACC, SOUACC and TECSOU
		M_ QUAL	SOUACC	SOUACC
		M_ QUAL	POSACC	POSACC
		M_ SREL	SURATH	SORIND
		M_ SREL	SUREND	SORDAT
		M_ SREL	SURSTA	SORDAT
		M_ SREL	TECSOU	TECSOU

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUALITE DES DONNEES (DQWG)
Mandat

Réf.: 1ère réunion du HSSC (Singapour, octobre 2009)

1. Objectif

Développer les méthodes appropriées relatives à la classification et à la description de la qualité des données hydrographiques numériques.

2. Autorité

Ce groupe de travail est un organe subsidiaire du Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC). Ses travaux sont fonction de l'approbation de ce dernier.

3. Procédures

a. Le GT devra:

- i Examiner les normes : ISO 19113 *Information géographique – Principes qualité*, ISO 19114 *Information géographique- Procédures d'évaluation de la qualité*, ISO 19115 *Information géographique – Métadonnées* et proposer des améliorations et des amendements appropriés pertinents pour les incorporer dans la S-100;
- ii Contrôler et développer plus avant des indicateurs de qualité en matière de données hydrographiques;
- iii Examiner et réviser, si besoin est, les indicateurs de qualité de la S-57 actuelle, y compris en ce qui concerne la formation du navigateur et du cartographe, ainsi que le développement de la documentation;
- iv Examiner et réviser, si besoin est, la présentation de la qualité des données, comme indiqué dans la S-52 et sa Bibliothèque de présentation ;
- v Rechercher comment faire en sorte que l'affichage ECDIS fournisse un avertissement ou une indication claire au navigateur sur la qualité des données hydrographiques sous-jacentes, via l'utilisation appropriée de l'attribut CATZOC et/ou l'amélioration des capacités d'affichage existantes, et ;
- vi Proposer de nouveaux sujets relatifs à la qualité des données et autres applications pour examen par le HSSC.

b) Le GT travaillera par correspondance, réunions de groupes, ateliers ou symposiums. Des sous-groupes de travail permanents ou temporaires pourront être créés par le GT pour entreprendre des travaux exhaustifs sur des sujets spécifiques tels que : les indicateurs de qualité pour les données hydrographiques, les renseignements relatifs aux marées, etc. Le GT se réunira si nécessaire. Lors de la programmation des réunions, et afin de permettre que toutes les soumissions et rapports du GT soient remis au HSSC en temps voulu, il faudra normalement que les réunions du GT se tiennent au moins neuf semaines avant les réunions du HSSC.

- c) Le GT devra assurer la liaison avec les autres GT pertinents du HSSC et les autres organes de l'OHI, tels que le GT sur la S-44 ainsi qu'avec les autres organes internationaux, selon que de besoin, et selon les instructions du HSSC.

4. Composition et Présidence

- a) Le GT sera composé de représentants des Etats membres de l'OHI (EM), d'experts collaborateurs et d'observateurs des organisations internationales non gouvernementales accréditées.
- b) Les décisions seront prises en règle générale par consensus. Si un vote est requis eu égard à certaines questions ou à l'approbation de propositions présentées au GT, seuls les EM pourront voter. Chaque EM représenté aura droit à une voix.
- c) La qualité de membre expert collaborateur sera ouverte aux entités et organisations pouvant contribuer de manière constructive et pertinente aux travaux du GT.
- d) Le président ou le vice-président du GT sera un représentant d'un Etat membre. L'élection du président ou du vice-président sera décidée à la première réunion suivant chaque session ordinaire de la Conférence (« Conférence » devant être remplacé par « Assemblée » lorsque la Convention modifiée de l'OHI entrera en vigueur) et sera déterminée par le vote des Etats membres présents et votant.
- e) Si le président est dans l'incapacité de mener à bien les tâches qui lui incombent, le vice-président agira en qualité de président avec les mêmes pouvoirs et fonctions.
- f) Les experts collaborateurs devront rechercher auprès du président l'approbation relative à leur participation.
- g) Les experts collaborateurs peuvent voir leur participation leur être retirée au cas où une majorité d'EM représentés dans le GT conviendrait que la poursuite de la participation des experts collaborateurs n'est plus pertinente ou constructive pour les travaux du GT.
- h) Tous les membres informeront à l'avance le Président de leur intention de participer aux réunions du GT.
- i) Au cas où un grand nombre d'experts collaborateurs souhaiterait assister à une réunion, le Président peut réduire le nombre de participants en invitant les experts collaborateurs à oeuvrer par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs représentants.

PRESENTATION DE CANDIDATURE AU DQWG

(A faire parvenir au BHI avant le 31 mars 2010
Courriel : info@ihb.mc - Télécopie : +377 93 10 81 40)

Etat membre :

D'après le mandat du DQWG fourni en Annexe C, et en tenant compte de la composition actuelle du GT (www.iho-ohi.net/mtg_docs/com_wg/DQWG/DQWG_MISC/DQWG_Members.pdf):

- Confirmez-vous votre/vos représentant(s), s'il(s)/elle(s) apparait/apparaissent dans la liste des membres actuelle ?

OUI NON Non pertinent

- Souhaitez-vous proposer un candidat en tant membre du DQWG ?

OUI NON

Si oui, nommer le candidat: Courriel :

Commentaires (le cas échéant)

Nom/Signature :

Date :